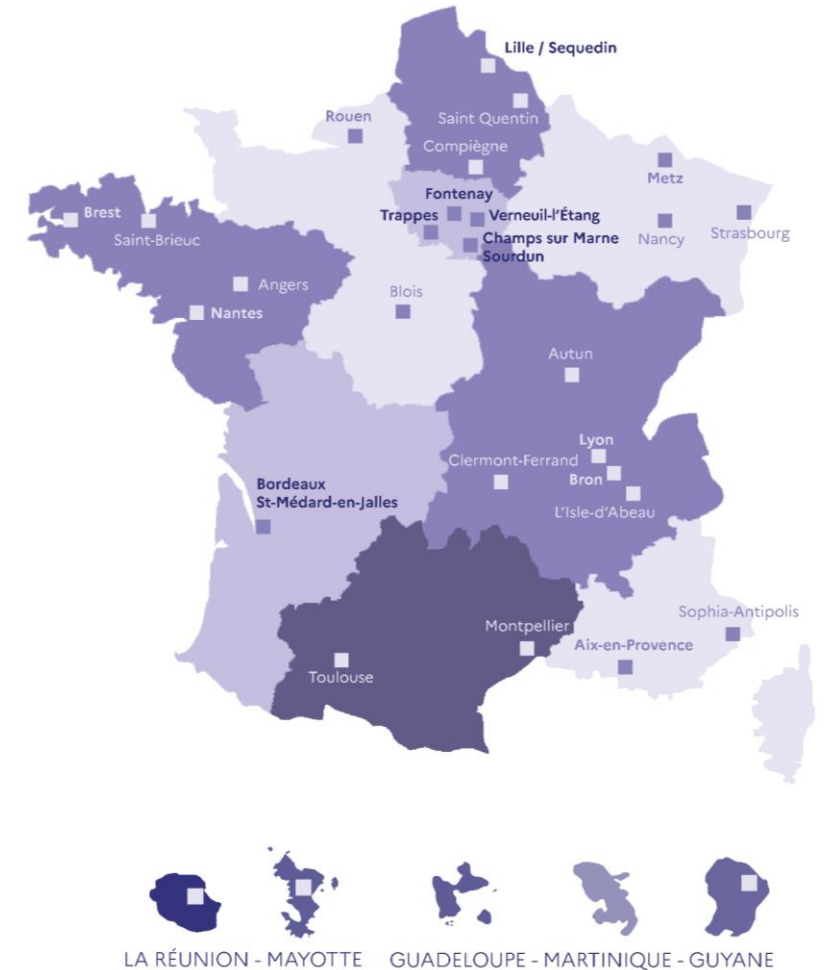


Accusé de réception en préfecture  
095-200058485-20240403-D\_2024\_070-DE  
Date de télétransmission : 03/04/2024  
Date de réception préfecture : 03/04/2024

# 1 - Présentation du Cerema

# QUI SOMMES-NOUS?

- **L'agence publique de référence en France**
  - À l'appui des politiques publiques de l'aménagement des territoires, des mobilités, de l'adaptation au changement climatique et des transitions
  - Sous tutelle du Ministère de la Transition écologique
- **Plus de 2 500 agents regroupés sur 26 sites sur le territoire national et ultramarin (Antilles et océan Indien)**
- **240 M€ de recettes dont 80 % pour le compte de l'État**
- **Nos principaux clients (hors État)**
  - 36% entreprises
  - 34% collectivités territoriales
  - 18% établissements publics français
  - Autres (UE, ...)
- **Une réorganisation et une nouvelle dynamique stratégique adoptée en 2021 avec l'adaptation au changement climatique comme boussole des activités**



# A L'INTERFACE DES ACTEURS DES TERRITOIRES

Tiers de confiance pour les acteurs publics et privés via un panel de modalités d'intervention :



- **Des expertises et une ingénierie de haut** niveau tournées vers la transition écologique
- **L'innovation pour les politiques publiques** au service des usages, des besoins et du bien-être des citoyens
- **Une recherche opérationnelle** : 12 équipes de recherche, 50 projets en cours avec un haut niveau d'opérationnalité des projets portés
- Des **méthodologies** et des états de l'art reconnus (2600 publications), des formations à destination de nombreux acteurs publics et privés
- Un ensemble d'**autres activités** : certification / normalisation et formations

# 6 DOMAINES D'EXPERTISE



# NOS DOMAINES D'INTERVENTION

Développement et cohésion des territoires, smart city, territoires résilients, revitalisation des espaces ruraux, maîtrise de l'artificialisation des sols

## Quelques exemples :

- ❖ [Centre national de ressources](#) pour l'adaptation au changement climatique (benchmark européen disponible)
- ❖ Outil national dédié à la résilience des territoires ([boussole](#))
- ❖ Conception d'un outil SIG d'analyse stratégique de la construction de logements (CD78)
- ❖ Réseau TEDDIF (IdF)
- ❖ Étude ZAN (AMI ADEME Ris Orangis)



# NOS DOMAINES D'INTERVENTION



## 1. Optimisation des performances sur bâtiments publics et tertiaire :

efficacité énergétique, ventilation, confort, accessibilité, adaptation au changement climatique (végétalisation), matériaux bio-sourcés...

## 2. Gestion de patrimoine immobilier public

## Quelques exemples en propre ou en partenariat :

- ❖ Adaptation au changement climatique du bâtiment avec des isolants biosourcés (projet ACLIBIO)
- ❖ Programmes Cube(e) et (s) ( national et IdF)
- ❖ Evaluation BEPOS (CRIF)
- ❖ Plan d'adaptation au changement climatique du parc bâti (CD 94)



# NOS DOMAINES D'INTERVENTION



**Impact de la mobilité sur le climat et la santé, mobilités du quotidien, comprendre nos déplacements, mobilités connectées et autonomes, sécurité routière**

## Quelques exemples en propre ou en partenariat :

- ❖ Guide de recommandations pour faciliter **la circulation des cyclistes** avec de nouveaux aménagements provisoires dès le déconfinement de mai 2020
- ❖ Dispositif national de certificats d'économies d'énergie pour promouvoir l'élaboration de **chartes de logistique urbaine durable** ([InterLUD](#))
- ❖ **AMO RER VELO pour le CRIF (IdF)**
- ❖ **Accessibilité sites JO (IdF)**
- ❖ **Etude sur l'aire piétonne de la dalle de La Défense et sur les interactions piétons/vélos**
- ❖ **Refonte de politique de stationnement par une démarche de concertation (Arcueil)**



# NOS DOMAINES D'INTERVENTION



**Gérer un patrimoine d'infrastructures et d'ouvrages d'art, résilience des infrastructures au changement climatique, sécurisation des ouvrages d'art, route du futur**

## Quelques exemples en propre ou en partenariat :

- ❖ Méthodes et outils nationaux de gestion de patrimoine urbain ou routier (GEPUR)
- ❖ Expertises techniques routes et ouvrages d'art (CD77, CASQY, Carnets de santé des OA)
- ❖ Expertises géotechniques
- ❖ Méthodologie Ifsttar-Cerema dédiée à l'auscultation des ouvrages d'art ([Cahier interactif](#))
- ❖ Pont de secours (Trappes)
- ❖ Membres de comités européens de normalisation (CEN TC227...)



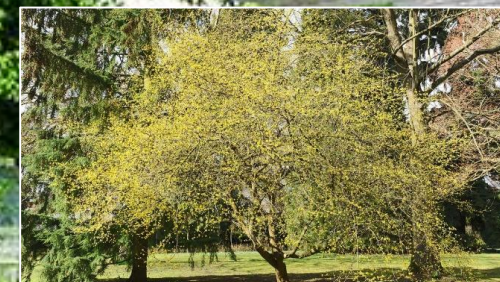


# NOS DOMAINES D'INTERVENTION

**Eau et nature en ville, services fondés sur la nature, économie circulaire des matériaux du BTP, réduction des nuisances des infrastructures de transport, gestion des risques naturels, déploiement d'énergies renouvelables**

## **Quelques exemples en propre ou en partenariat :**

- ❖ Outil innovant sur le choix des **arbres et arbustes urbains** adaptés localement au changement climatique via les services écosystémiques (SESAME)
- ❖ Accompagnement des territoires pour la **gestion intégrée des milieux aquatiques et la prévention des risques naturels**
- ❖ Recherche pour la SOLIDEO ( TEAM IdF)
- ❖ Recherche pour l'EPAPS (TEAM IdF)
- ❖ AMO SGP (IRM/IdF)





# Nouvelle Gouvernance

# PRINCIPALES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 159 DE LA LOI 3DS

Loi 3DS : adoptée et publiée au JO du 22 février 2022

Décret : publication au JO du 17 juin 2022

## Principales dispositions

- Les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent demander à adhérer au Cerema. Les demandes d'adhésion sont soumises à l'approbation du conseil d'administration.
- L'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements adhérents peuvent faire appel au Cerema dans le cadre des articles L. 2511-1 à L. 2511-5 du code de la commande publique.
- Des représentants des collectivités et groupements ayant adhéré au Cerema siègent au CA et au sein des autres instances décisionnelles.
- L'actuel conseil d'administration vote les modalités d'adhésion des collectivités territoriales et de leurs groupements dans les six mois à compter de la date de publication du décret.
- Les nouvelles instances installées le 16 juin 2023.

# LE PROCESSUS DU CHANGEMENT

## Création du Cerema

Lancement du projet de transformation Cerem'Avenir

Le climat, boussole de notre action

## Transformation du Cerema

6/10 CA modalités d'adhésion

1<sup>er</sup>/12 CA

## Ouverture du Cerema aux CT

CA installation nouvelle gouvernance

COP

Projet stratégique

Projet stratégique

2014

2018

2019

2020

2021

2022

2023

2024

2025

50 ans d'expérience

1952- Laboratoire régionaux des ponts et chaussées  
1966 – CERTU  
1967 – SETRA  
1968 – CETE

Label de l'Institut Carnot pour notre projet Clim'adapt

16/06 Décret JO

Loi 3Ds – conforte le Cerema dans ses missions et autorise l'ouverture aux CT

# AVANTAGES ADHÉRENTS 1/2

## Une capacité à influencer sur les orientations et l'activité du Cerema

- une participation à ses **instances décisionnelles** régionales et nationales
- une **contribution aux orientations de l'établissement et à la programmation** de ses activités pour des solutions les plus adaptées aux besoins des collectivités
- un **contrôle** sur l'établissement et l'exécution de ses programmes d'activité.

## Des relations privilégiées

- un **accès facilité** à l'expertise du Cerema, par simple voie conventionnelle, **sans mise en concurrence ni publicité**, grâce à la **quasi-régie**
- un **réfèrent** unique au sein de nos équipes, désigné dans les trois mois suivants la validation de l'adhésion de la collectivité, une écoute spécifique et un **premier niveau de conseil** sur la base d'un diagnostic des besoins de votre collectivité en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique
- **une remise de 5 %** sur le montant, tel que voté par le conseil d'administration, des prestations réalisées dans le cadre de la quasi régie et un **traitement prioritaire des demandes** des prestations
- un **accès en priorité aux expérimentations locales** et aux dispositifs de recherche et d'innovation

# AVANTAGES ADHÉRENTS 2/2

## Une communauté d'expertise et de savoirs :

- Des **séances de sensibilisation élus-techniciens** sur les thématiques répondant au défi de la transition écologique des territoires
- Une participation aux **événements locaux et nationaux** organisés par le Cerema
- Un **accès à une communauté dédiée d'experts de haut niveau** ancrés sur les territoires et à un « Club Adhérents » au sein de la plateforme ExpertisesTerritoires, réseau collaboratif au service des acteurs des territoires

## Un accès aux ressources spécialisées du Cerema :

- Des **veilles** sur les enjeux de l'aménagement durable et de la transition écologique ;
- Un **accès aux méthodologies, référentiels, connaissances et ressources** de pointe produites et capitalisées par le Cerema ;
- Une participation à la stratégie éditoriale des publications destinées aux collectivités.

# DES CONDITIONS TARIFAIRES ATTRACTIVES

## Le barème propose une cotisation établie:

- de manière forfaitaire pour les régions et départements;
- selon le nombre d'habitants pour les communes et groupements de collectivités territoriales, avec un seuil et un plafond.

CATÉGORIE D'ADHÉRENTS	Montant de la contribution annuelle
Commune et groupement de 10.000 habitants et moins	500 €
Commune et groupement de 10.001 à 39.999 habitants	0,05€ par habitant
Commune et groupement de plus de 40.000 habitants	2 000 €
Département	2 500 €
Région	5 000 €

## Grille tarifaire des prestations en quasi régie

- Remise de 5 % sur les prestations (essais laboratoire, études,...) pour les adhérents;
- Mobilisation différenciée de la SCSP:
  - Adhérents: pour l'appui aux politiques publiques stratégiques et/ou d'innovation (50%)
  - Non adhérents: uniquement pour R&D stricte et programmes nationaux

# OÙ EN SONT LES ADHÉSIONS?

**Au 29/11/23**

- **Pour la France entière 831 adhérents**
  - Toutes les régions
  - 80 départements
  - 354 EPCI
  - 376 communes
- **Pour la région Île-de-France 66 adhérents**
  - La Région
  - La Métropole du Grand Paris
  - Tous les départements
  - La ville de Paris
  - 15 EPCI
  - 2 syndicats intercommunaux
  - 36 communes



**Diagnostic Flash des forces et des besoins de votre territoire sur la transition et l'adaptation au changement climatique**

<https://platform.leadseed.io/bsa2public/qualification/performanceAssessment/builder/a4824ecb702c334823f9eb51802778b33be387a58e46acb4277f824742c0f286>

Philippe.aliotti@cerema.fr

**MERCI POUR VOTRE ATTENTION**